



2 Les procédures collectives

Jours dans JURIDIQUE - DROIT DES SOCIETES / Réf : JUR-DRSO-16

Objectifs de la formation

- Connaître les différentes procédures collectives
- Analyser le sort des créances du fait de l'ouverture d'une procédure collective
- Déterminer le sort des contrats
- Identifier la situation des salariés

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner les principes fondamentaux des procédures collectives

- Origine des procédures collectives
- Différentes procédures collectives
- Cadre juridique

2. Identifier les conditions d'ouverture d'une procédure

- Les conditions de fonds
- La qualité du débiteur
- La situation financière du débiteur
- L'extension de procédure
- Les conditions de forme
- La saisine du Tribunal
- Le jugement d'ouverture

Jour 1 - Après-midi

3. Examiner les effets du jugement d'ouverture



- Les différents intervenants (tribunal de la procédure, juge commissaire, mandataire judiciaire, administrateur judiciaire, auxiliaires non professionnels)
- Les pouvoirs du débiteur
- Règles spécifiques à chaque procédure
- Règles communes à toutes les procédures
- Le dessaisissement
- La sanction des actes irréguliers
- Les actes réglementés
- Les droits des créanciers
- Créanciers antérieurs
- Créanciers postérieurs

Jour 2 -Matin

4. Examiner le déroulement de la procédure collective

- Traitement des difficultés en cas de sauvegarde ou de redressement
- Période d'observation
- Plans de sauvegarde et de redressement
- Traitement des difficultés en cas de liquidation judiciaire
- Situation de l'entreprise
- Réalisation d'actifs isolés
- Plan de cession
- Clôture de la liquidation judiciaire
- Extinction du passif
- Insuffisance d'actif

Jour 2 - Après-midi

5. Déterminer les opérations accompagnant le traitement des difficultés

- Le patrimoine du débiteur
- Les revendications mobilières
- Les nullités de la période suspecte
- Le passif du débiteur
- La vérification des créances
- La déclaration
- L'instruction de la déclaration
- La décision du juge commissaire
- Les incidences sur certaines garanties
- La garantie des co-obligés



- La garantie des créances salariales

6. Identifier les responsabilités et les sanctions

- La faute des dirigeants
- La responsabilité pour insuffisance d'actif
- Les sanctions professionnelles
- Les sanctions pénales
- La faute des tiers

Pré-requis

Avoir des connaissances en droit des sociétés ou avoir suivi la formation "Droit des sociétés - Initiation"

Public cible

Dirigeants, juristes, comptables, DAF ou toute personne amenée à gérer une procédure collective

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.



